



Problème livraison produit défectueux

Par **serval06**, le **05/02/2015** à **21:52**

Bonjour,

Je viens de faire l'acquisition d'un réfrigérateur par un prestataire du site rue du commerce qui ce nomme i ménager. Lors de la réception du produit, celui-ci n'avait aucun problème en apparence si ce n'est le fait qu'il ne fonctionnait pas. J'ai donc pris contact avec le service après vente du site qui nous a, lui-même, envoyé un réparateur. Ce dernier est passé, a bidouillé le réfrigérateur, mais maintenant il fonctionne en marche forcée permanente. Je m'estime lésé par le prestataire. J'ai demandé à ce que celui-ci nous échange le produit mais le retour du produit se ferait à nos frais, le montant du retour et quasiment de la moitié de l'achat.

Pouvez-vous me dire si cela est légal et, surtout, quels sont mes recours ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, d'avance je vous remercie de votre attention.

Par **moisse**, le **06/02/2015** à **09:49**

Bonjour,

Code de la consommation L211-4 et suivants concernant la garantie légale de conformité. Mais soyez prêt au combat.

Vous avez le choix, si vous devez ester en justice, de la compétence territoriale du lieu de livraison.

Donc ne vous escrimez pas pendant 107 ans, direction le greffe du tribunal d'instance pour saisir la juridiction de proximité.